

Le lac de l'Ayguelongue Mazerolles – Momas

La retenue de l'Ayguelongue alimentée par le ruisseau Ayguelongue est composée de deux bassins, le premier de 1.24 ha situé en amont est à niveau contant et se déverse dans le second dit principal.

La mise en eau a été faite en 1996.

Caractéristiques principales :		Coût global de l'aménagement du barrage	3 822 500 €
hauteur de la digue principale	15 mètres	Région Aquitaine	2 287 000 €
Longueur de la digue principale	465 mètres	Agence de l'eau Adour-Garonne	1 000 000 €
volume du remblai	250 000 m ³	Département des Pyrénées-Atlantiques	375 500 €
surface du plan d'eau	58.5 ha	Département des Landes	160 000 €
Capacité totale de la retenue	3 200 000 m ³	Réseau d'irrigation de Momas, Mazerolles & Uzein	
Volume totale d'eau utile	2 900 000 m ³	190 hectares irrigués—22 agriculteurs	
Utilisation de l'eau stockée :		Région Aquitaine	532 500 €
Irrigation	2 000 000 m ³	Département des Pyrénées-Atlantiques	53 230 €
Soutien d'étiage	900 000 m ³	ASA de l'Ayguelongue	252 730 €
		Total du financement	838 480 €

Principe de fonctionnement du soutien d'étiage :

L'ensemble des retenues (au nombre de 21 totalisant 55.3 millions de m³ d'eau) de l'institution Adour sont reliées à un système de gestion informatisé qui assure le contrôle et le maintien des débits.

Sont mesurés et sont contrôlés les débits et les volumes restitués vers la rivière.

Depuis la retenue de l'Ayguelongue, l'Ayguelongue puis le Luy de Béarn, Luy de France et l'Adour.

Irrigation :

Cette réserve d'eau est utilisée principalement pour l'irrigation agricole.

Une partie par le réseau de Momas, Mazerolles et Uzein à partir d'une station de pompage située au pied de la retenue.

L'autre partie est pompée directement dans les rivières en aval de la retenue.

Les surfaces irriguées sont donc :

De 800 hectares dans les Pyrénées - Atlantiques, et de 400 hectares dans les Landes.

Aménagements :

Les aménagements d'agrément (sentier nature, aires de pique-nique, parcours santé, observatoires et plantations) autour du lac ont été financés en partie par le projet et le reste par les communes de Mazerolles et de Momas et le Département, budget initial 76 300 €

Sentier nature :

Ce chemin d'une longueur 4100 mètres, est en Liaison avec les chemins de petites randonnées, PR10B de Mazerolles et celui de Viellenave d'Arthez.

Parcours santé :

8 stations sont aménagées entre les parkings 1 & 2, les gestes et postures à effectuer sont indiqués sur des panneaux.

Plantations :

De nombreuses plantations d'arbres et d'arbuste à fleurs sont implantées tout le long du sentier nature, à admirer principalement au printemps.

Aires de pique-niques :

Les deux sentiers coté Mazerolles et Momas sont équipés de tables de piques-niques (20 au total, soit seule soit par groupe de 3 ou 4) et des poubelles sont installées à proximité.

De nombreux bancs (15) sont également situés sur les berges pour faire une halte et observer la faune.

Pêche :

La pêche est réglementée, la partie amont du lac est en réserve, l'autre partie est autorisée suivant la réglementation en vigueur et contrôlée par l'association Le Pesquit.

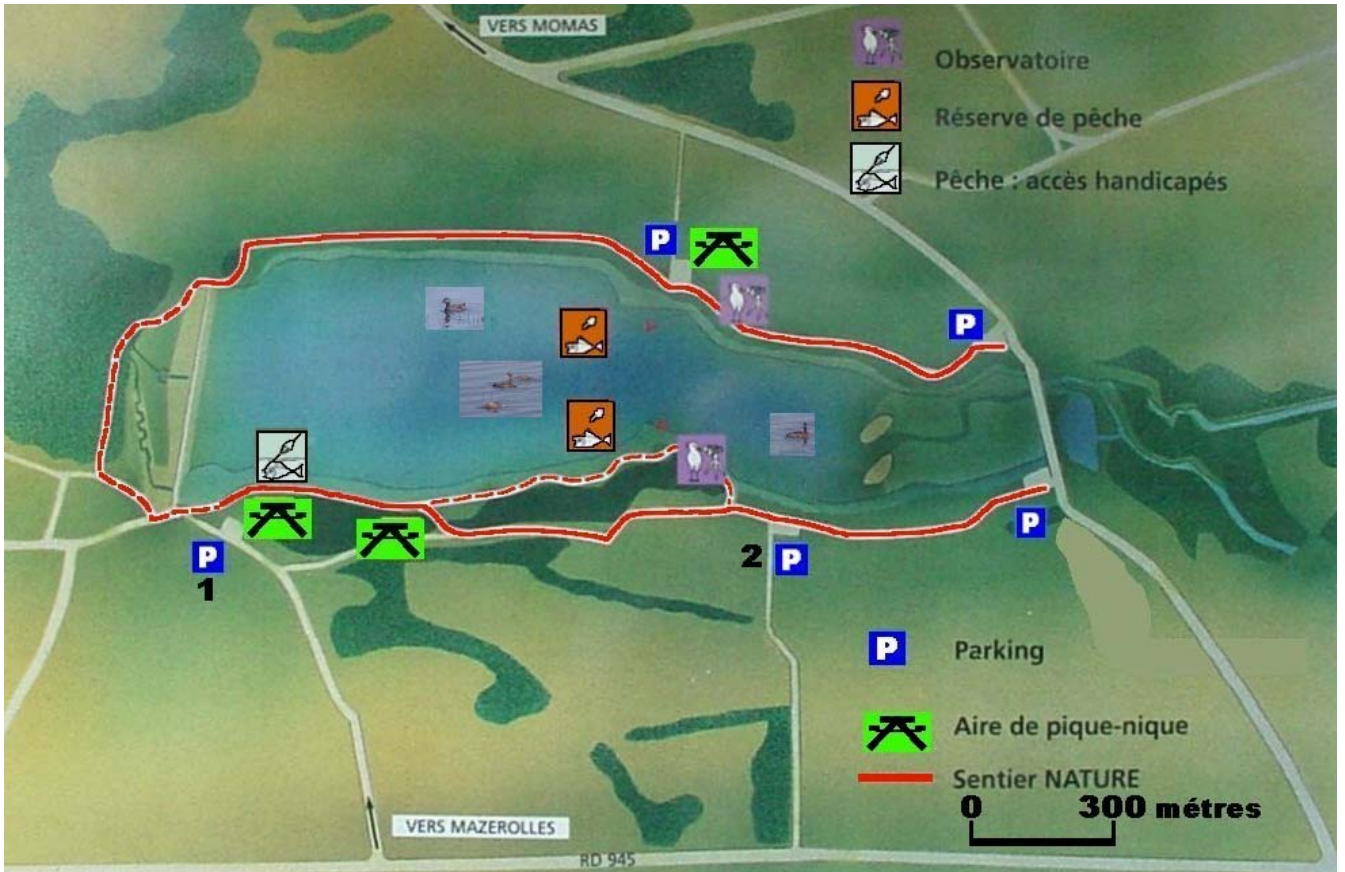
Entretien :

L'entretien des abords, plantations et aires de pique-nique est à la charge des communes de Mazerolles et de Momas, respecter les.

Conclusion :

Cet aménagement très fréquenté est un atout important dans l'offre touristique de proximité du canton d'Arzacq.

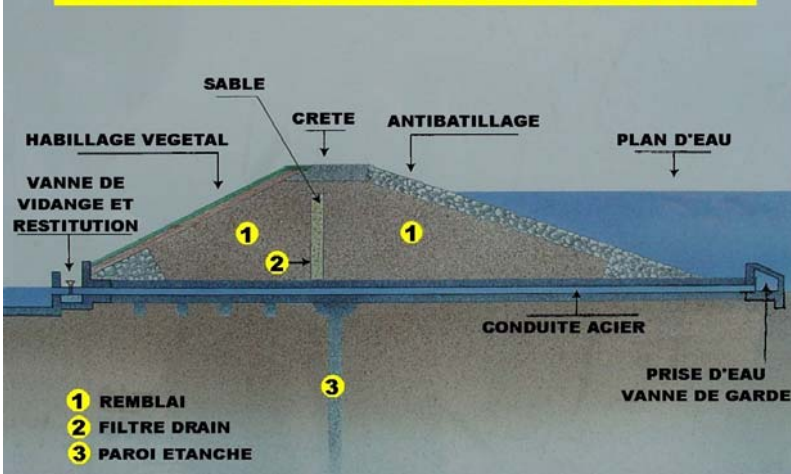
Retenue de l'Ayguelongue, situation et équipements



Le parcours santé entre les parkings 1 & 2



COUPE D'UN BARRAGE EN REMBLAI COMPACTE



RECOMMANDATIONS

